
Rapport du Président sur une proposition de don au secteur privé en faveur d'Equity Bank Kenya Limited au titre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique

Numéro du projet: 2000004706

Cote du document: EB 2025/145/R.6

Point de l'ordre du jour: 3 a) ii) c)

Date: 18 août 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: APPROBATION**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation telle qu'elle figure au paragraphe 27.

Questions techniques:**Jenny Scharrer**

Directrice

Division des opérations dans le secteur privé
courriel: jenny.scharrer@ifad.org**Sauli Hurri**Spécialiste technique régional en chef
Division production durable, marchés et
institutions
courriel: s.hurri@ifad.org

Rapport du Président sur une proposition de don au secteur privé en faveur d'Equity Bank Kenya Limited au titre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique

I. Contexte

1. Le Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM) est une initiative régionale qui couvre le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda. Il vise à promouvoir l'adaptation des petits exploitants agricoles et des microentreprises et petites et moyennes entreprises aux changements climatiques en améliorant l'accès au financement vert et son utilisation. Cette initiative a une durée de 12 ans et prend la forme d'une facilité de prêt (ligne de crédit) accordée à Equity Bank Kenya Limited (EBK) combinée à une assistance technique dont les bénéficiaires sont: i) EBK et ses banques sœurs en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda; ii) d'autres institutions financières participantes, à savoir des institutions de microfinance et des coopératives d'épargne et de crédit auxquelles EBK ou ses banques sœurs octroient des prêts de gros; iii) des emprunteurs (microentreprises et petites et moyennes entreprises, coopératives et petits exploitants). La facilité de prêt de l'ARCAFIM a été approuvée par le Conseil d'administration du FIDA par vote par correspondance le 22 novembre 2023 dans le cadre d'une proposition d'investissement s'inscrivant dans une opération non souveraine (EB 2023/VBC/2 + Add.1).
2. L'ARCAFIM est supervisé par une unité de coordination du FIDA relevant de la Division des opérations dans le secteur privé et financé à hauteur de 90 millions d'USD par des contributions remboursables versées par le FIDA et par un don de 20 millions d'USD au titre de l'assistance technique. Ces financements se décomposent comme suit: i) une contribution remboursable de 45 millions d'USD et un don de 10 millions d'USD du Fonds vert pour le climat (FVC); ii) une contribution remboursable de 30 millions d'USD du Ministère finlandais des affaires étrangères; iii) une contribution remboursable de 15 millions d'USD du Fonds nordique de développement; iv) un don de 5 millions d'USD du Danemark; v) un don de 5 millions d'USD du Programme d'investissement en faveur de la résilience des moyens d'existence et de la bonne santé des sols dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ILSA), géré par le FIDA et financé par l'Union européenne¹.
3. Les 90 millions d'USD accordés sous forme de prêt par le FVC, le Ministère finlandais des affaires étrangères et le Fonds nordique de développement et acheminés par le FIDA seront assortis de ressources propres d'EBK s'élevant à 90 millions d'USD et seront en partie rétrocédés à ses banques sœurs en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda sous forme d'une ligne de crédit verte utilisée pour l'octroi de prêts à des institutions financières participantes, à de microentreprises et petites et moyennes entreprises et à de petits exploitants agricoles. Sur les 20 millions d'USD de dons, 14,5 millions d'USD seront versés à EBK aux fins des activités d'assistance technique prévues par l'Accord de don d'assistance technique, et les 5,5 millions d'USD restants seront gérés et utilisés par le FIDA pour coordonner les projets et mettre en œuvre une partie des activités d'assistance technique. Dans ce rapport, le Président demande que le Conseil d'administration du FIDA approuve l'octroi d'un don d'assistance technique de

¹ Au 23 juillet 2025, les accords de financement avec le FVC, le Ministère finlandais des affaires étrangères, le Fonds nordique de développement et le Danemark étaient tous à un stade de négociation avancé, les signatures finales étant attendues d'ici la mi-octobre 2025 au plus tard.

14,5 millions d'USD à EBK en appui à l'assistance technique et à la coordination. En vertu du cadre de délégation des pouvoirs, tous les dons à des entités du secteur privé doivent être approuvés en séance par le Conseil d'administration.

4. Le don d'assistance technique devrait être décaissé suivant les dispositions d'un accord de don d'assistance technique unique, mais au moyen de trois instruments financiers distincts afin que le suivi des fonds soit facilité et que les donateurs soient mieux informés. Pour avoir accès aux contributions remboursables des donateurs, le FIDA doit être partie à l'accord de don d'assistance technique.
5. EBK sera le récipiendaire direct du don. Elle sera également l'emprunteur au titre de la facilité de prêt de l'ARCAFIM (ligne de crédit) et, donc, le bénéficiaire naturel du don d'assistance technique.

II. Le programme proposé

6. La finalité du don d'assistance technique de l'ARCAFIM est d'améliorer la capacité des IFP et des acteurs des filières agricoles à s'adapter aux risques résultant des changements climatiques.
7. Pour ce faire, les activités d'assistance technique financées par ce don poursuivent les objectifs de développement suivants: i) mieux faire connaître les services financiers liés à l'adaptation aux changements climatiques en milieu rural à EBK, à ses banques sœurs et à ses partenaires de financement de gros et renforcer leurs capacités dans ce domaine; ii) renforcer d'une part les capacités d'investissement devant financer l'adaptation aux changements climatiques, et d'autre part les compétences financières, des petits producteurs et des microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales, des organisations paysannes et des coopératives d'agriculteurs.
8. Deux composantes devraient être financées par le don:
9. **Composante 1: mieux faire connaître les services financiers liés à l'adaptation aux changements climatiques en milieu rural à EBK, à ses banques sœurs et à ses partenaires de financement de gros et renforcer leurs capacités dans ce domaine**
10. EBK, ses banques sœurs et une vingtaine d'institutions financières participantes bénéficieront d'un accompagnement pour garantir que les crédits octroyés auront un effet transformateur sur l'adaptation. Les fonds serviront à accroître la capacité d'EBK et de ses banques sœurs à mobiliser efficacement les prêts de l'ARCAFIM ainsi qu'à améliorer leurs capacités à long terme à lever et à déployer des financements en faveur de l'adaptation aux changements climatiques de façon indépendante.
11. Un appui technique pourrait notamment être apporté dans les domaines suivants: i) l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de financement de l'adaptation aux changements climatiques et du programme de perfectionnement du personnel correspondant et le chiffrage du coût de leur mise en œuvre; ii) l'élaboration ou le développement de produits de prêt en faveur de l'adaptation aux changements climatiques ciblant les petits producteurs et les microentreprises et petites et moyennes entreprises des systèmes alimentaires, ou l'amélioration de ces produits; iii) l'appui à la mise en œuvre des stratégies d'information et d'inclusion sociale en milieu rural, notamment le renforcement des capacités de conseil en matière de financement de l'adaptation; iv) la formation sur les moyens d'accroître l'utilisation des services financiers numériques par l'intégration de fonctions touchant au financement climatique, rural et agricole de manière que la gestion des risques et l'appui aux prêts en faveur de l'adaptation soient fondés sur des données, abordables et efficaces; v) le renforcement des capacités relatives aux systèmes de gestion de l'information améliorés; vi) la formation sur l'élaboration de produits et de solutions d'assurance agricole et climatique, comme les offres de

services groupés; vii) l'aide à la mise en œuvre et au renforcement des normes environnementales, sociales et de gouvernance et des systèmes de gestion. En outre, l'ARCAFIM travaillera avec les IFP pour élaborer des solutions d'assistance technique pour les petits producteurs ainsi que les microentreprises et petites et moyennes entreprises au titre de la composante 2.

12. Le don financera également un contrat avec une université chargée d'un cours de certification en financement de l'adaptation aux changements climatiques, qui sera offert aux membres concernés du personnel d'EBK et de ses banques sœurs.
13. L'appui technique apporté aux institutions financières participantes permettra aussi de recenser et de mettre à l'essai les technologies numériques permettant de réduire les coûts de transaction et d'améliorer les évaluations de crédit et la gestion des risques inhérents aux petits crédits axés sur l'adaptation aux changements climatiques. Voici des exemples de solution: i) utilisation d'un système d'information géographique (SIG) pour recueillir des informations sur la production et les transactions numériques des agriculteurs en vue d'éclairer les évaluations des risques; ii) utilisation d'outils d'analyse des données; iii) utilisation de systèmes de services monétaires par téléphonie mobile pour réduire les coûts des transactions et faciliter le suivi des services d'épargne, de crédit et de paiement; iv) intégration de conseils techniques et d'informations météorologiques dans les services bancaires mobiles.
14. **Composante 2: renforcer d'une part les capacités d'investissement devant financer l'adaptation aux changements climatiques, et d'autre part les compétences financières, des petits producteurs et des microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales, des organisations paysannes et des coopératives d'agriculteurs**
15. Étant donné l'urgence de stimuler la demande de financement de l'adaptation chez les petits producteurs ruraux et les microentreprises et petites et moyennes entreprises des systèmes alimentaires, le don d'assistance technique de l'ARCAFIM permettra de fournir à ces groupes une assistance technique pratique et adaptée à leurs besoins. Les possibilités offertes par le renforcement des capacités augmentent immédiatement la portée des investissements d'EBK, de ses banques sœurs et des institutions financières participantes, assurant une utilisation efficace et appropriée des ressources financières de l'ARCAFIM. Dans les quatre pays cibles, les activités de renforcement des capacités ciblent environ 325 000 petits producteurs et 625 entreprises agricoles.
16. Les communautés de petits exploitants bénéficieront de formations visant à améliorer leurs connaissances sur les solutions viables en matière d'adaptation aux changements climatiques et sur les services financiers correspondants et à renforcer leurs compétences financières et leur culture de l'épargne. En outre, un module de formation axé sur l'autonomisation des femmes par l'utilisation des services financiers en faveur de l'adaptation aux changements climatiques sera élaboré.
17. S'agissant des microentreprises et petites et moyennes entreprises et des coopératives agricoles, l'objectif de l'assistance technique sera d'améliorer les connaissances sur les solutions viables en matière d'adaptation aux changements climatiques et leurs avantages ainsi que sur les services financiers correspondants. L'assistance technique visera également à renforcer les capacités de ces entreprises et coopératives en matière de planification opérationnelle, de démarrage d'investissements et de gestion financière, pour ainsi augmenter la demande de financement de l'adaptation et diminuer le risque d'investissement pour les institutions financières. En outre, EBK, ses banques soeurs et les institutions financières participantes bénéficieront d'un accompagnement dans l'évaluation de la bancabilité des entreprises agricoles afin qu'elles connaissent les véritables risques et possibilités d'investissement. Cet appui sera axé sur des

investissements productifs, relevant de l'adaptation aux changements climatiques, qui devront être planifiés avec soin et concerneront différents sous-secteurs alimentaires, l'objectif étant de maximiser les effets positifs sur la résilience face à ces changements.

18. Les coûts de la supervision et des services fournis par les principaux coordonnateurs sont pris directement en compte dans le budget de cette composante.

III. Effets directs et produits escomptés

19. Le principal effet direct attendu des activités menées au titre du don d'assistance technique est qu'EBK, ses banques sœurs et les institutions financières participantes développent et généralisent le financement de l'adaptation aux changements climatiques dans la région, renforçant ainsi la résilience face aux changements climatiques et la sécurité alimentaire.
20. Le principal résultat est le renforcement des capacités d'investissement des petits producteurs et des microentreprises et petites et moyennes entreprises dans l'adaptation aux changements climatiques, notamment grâce aux services financiers offerts à cette fin par EBK, ses banques sœurs et les institutions financières participantes, qui permettra d'accroître la résilience des ménages ruraux face aux changements climatiques ainsi que la rentabilité et la durabilité de leurs exploitations et de leurs microentreprises à long terme.
21. Au moyen de crédits renouvelables durant la période d'exécution, l'ARCAFIM devrait octroyer 260 000 prêts totalisant 266 millions d'USD dans les quatre pays cités, qui bénéficieront directement et indirectement à plus de 1,5 million de personnes (50% de femmes et 30% de jeunes), et aideront 208 000 ménages et microentreprises et petites et moyennes entreprises à se tourner vers des solutions améliorées ou nouvelles s'agissant de la résilience des moyens d'existence face aux changements climatiques (voir le cadre logique présenté dans l'appendice I).

IV. Modalités d'exécution

22. **Exécution générale et structure de gestion.** Tous les fonds seront versés par l'intermédiaire du Programme de financement du secteur privé du FIDA. Le bénéficiaire du don d'assistance technique sera EBK, qui accueillera l'unité de gestion du projet (UGP). Le Fonds ne conclura l'Accord de don d'assistance technique avec EBK que lorsque les donateurs se seront engagés à lui verser la totalité des ressources nécessaires (20 millions d'USD). Les fonds affectés aux autres activités d'assistance technique, notamment ceux destinés aux banques sœurs, aux IFP, aux microentreprises et petites et moyennes entreprises, aux organisations paysannes et aux agriculteurs, seront transférés à l'Equity Group Foundation (EGF) qui gérera les activités d'assistance technique et la présentation des rapports connexes. Dans le cadre de la gestion de ces fonds d'assistance technique, l'EGF transférera des ressources aux banques sœurs pour qu'elles mettent en œuvre des activités d'assistance technique spécifiques dans les pays bénéficiant de l'ARCAFIM.
23. EBK, l'EGF et les banques sœurs mettront en œuvre les activités relatives aux programmes en mobilisant des ressources internes ou en recrutant des prestataires d'assistance technique externes.
24. Pour que le don d'assistance technique appuie efficacement les opérations de prêt de l'ARCAFIM, EBK établira un plan de travail et un budget annuels détaillés d'assistance technique pour chaque année du programme (voir les précisions sur la gouvernance financière figurant à l'appendice II), en étroite collaboration avec l'EGF et les banques sœurs et sur la base des besoins de formation et des coûts correspondants qu'elles auront établis.

25. **Soutien de l'UGP à la gestion et à la coordination du don d'assistance technique.** L'UGP s'installera dans les bureaux d'EBK. Dans le cadre de ses responsabilités de gestion et de contrôle, l'UGP se penchera sur les opérations de financement sous forme de prêts en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et le don finançant l'assistance technique de l'ARCAFIM. Elle pilotera et supervisera les fonctions de planification, de coordination et de suivi des activités relevant du don d'assistance technique. Les dépenses de personnel de l'UGP seront cofinancées à 50% par les fonds propres d'EBK et à 50% par le don finançant l'assistance technique de l'ARCAFIM durant les cinq premières années, et seront ensuite financées intégralement par EBK jusqu'à la fin du programme.

V. Coût et financement indicatifs du programme

26. Le don d'assistance technique sera constitué de 14,5 millions d'USD de ressources à titre de don provenant des trois sources de fonds supplémentaires, auxquels s'ajouteront environ 2,21 millions d'USD de cofinancement en nature (rémunération du personnel) versés par EBK. Comme le montre le tableau 1, la composante 1 représente 40,7% des coûts totaux et la composante 2, 56,2%, le reste des coûts (3,1%) correspondant aux coûts supplémentaires de gestion du programme liés aux audits annuels. D'après le tableau 2, les postes « Salaires et indemnités » et « Formation » représentent la majeure partie des coûts (respectivement 47% et 35,2%). Quant aux frais de fonctionnement, ils représentent 3,6% des coûts².

² Les montants par composante, catégorie et source de financement sont soumis à l'approbation finale des donateurs.

Tableau 1
Cout par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

Composantes	Ressources à titre de don			Cofinancement en nature		Total		
	FVC	Danemark	ILSA	EBK		Dons	En nature	Ensemble
1. Mieux faire connaître les services financiers liés à l'adaptation aux changements climatiques en milieu rural à EBK, à ses banques sœurs et à ses partenaires de financement de gros et renforcer leurs capacités dans ce domaine	2 190	1 257	1 542		1 818	4 990	1 818	6 808
2. Renforcer d'une part les capacités d'investissement devant financer l'adaptation aux changements climatiques, et d'autre part les compétences financières, des petits producteurs et des microentreprises et petites et moyennes entreprises rurales, des organisations paysannes et des coopératives d'agriculteurs	4 299	2 047	2 654		390	9 000	390	9 390
Gestion du programme	298	106	106		-	510	-	510
Total	6 787	3 410	4 302		2 208	14 500	2 208	16 708

Tableau 2
Cout par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie	Ressources à titre de don			Cofinancement en nature		Total		
	FVC	Danemark	ILSA	EBK		Dons	En nature	En Ensemble
Services de consultants	464	503	237		-	1 204	-	1 204
Équipement et matériel	38	15	110		-	163	-	163
Biens, services et intrants	30	-	-		-	30	-	30
Salaires et indemnités	3 271	1 247	1 116	2 208		5 633	2 208	7 841
Formation	2 285	1 314	2 277		-	5 875	-	5 875
Frais de voyage et indemnités	274	169	257		-	700	-	700
Ateliers	89	38	172		-	299	-	299
Frais de fonctionnement	335	125	134		-	594	-	594
Total	6 787	3 411	4 302	2 208		14 500	2 208	16 708

VI. Recommandation

27. Le Conseil d'administration est invité à approuver le don proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie l'assistance technique fournie par le Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique, accordera un don financé par des fonds supplémentaires de quatorze millions cinq cent mille dollars des États-Unis (14 500 000 USD), divisés en trois sommes distinctes indiquées dans le tableau 1, à Equity Bank Kenya Limited, qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Alvaro Lario

Results-based logical framework

Project/programme results (outcomes/ outputs)	Project/programme specific Indicator	Means of Verification (MoV)	Baseline	Mid-term	Final	Assumptions/Notes
Outcome Improved capacity of PFIs and agriculture value chain participants to adapt to risks imposed by climatic changes	1.1 Number of trained PFIs offer appropriate CCA rural financial services - By type of financial institution - By Country	Host Bank annual report	0	14	24	<p><i>Assumption: all trained PFIs offer appropriate CCA rural financial services</i></p> <p><i>Disaggregated by type of PFI: (Host Bank, bank, SACCO, MFI, Fintech) and by country.</i></p> <p><i>Assumptions: Climate resilient agricultural solutions remain viable and of interest to PFIs and producers, no major financial, political, economic, environmental, or health crisis, sustained trust in financial institutions, sustained viability of financial service providers.</i></p>
	1.2 Number of individuals with increased skills/capacity in CCA investment and financial literacy - By Gender - By Age (Youth) - By Country	Household surveys at project years 3, 6, 9 and 12	0	146,250 small producers 280 MSMEs - Female: target 50% - Youth: target 30%	292,500 small producers 560 MSMEs - Female: target 50% - Youth: target 30%	<p><i>Assumption: 90% of trained report increased skills and capacity.</i></p>
Output 1 Improved readiness and capacities of all PFIs to make appropriate climate finance investments	1.1.1 Number of trained PFIs implement CCA lending products and technology solutions	Host Bank annual report	0	4 Sister Banks 10 other PFI partners	4 Sister banks 20 other PFI partners	<p><i>Assumption: all trained PFIs will implement appropriate CCA lending products</i></p>
	1.1.2 Number of trained PFIs have a functioning CCA finance appraisal toolkit and are capable to design and operate a portfolio reporting system against the CCA Taxonomy	Host Bank annual report	0	4 Sister Banks 10 other PFI partners	4 Sister 20 other PFI partners	<p><i>Assumption: all trained PFIs will implement a CCA Taxonomy reporting framework</i></p>

<p>Output 2 Improved CCA investment capacities of smallholder farmers and MSMEs</p>	<p>2.2.1 Number of potential borrower small producers that receive technical support for CCA investment and financial literacy, including</p> <ul style="list-style-type: none"> - By Gender - By Age (Youth vs. non-Youth) - By Country 	TA annual report	0	<p>162,500 small producers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Female: target 50% - Youth: target 30% 	<p>325,000 small producers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Female: target 50% - Youth: target 30% 	<i>Estimated 80% of trained access lending</i>
	<p>2.2.2 Number of potential borrower SME managers that receive CCA investment and business planning technical support</p>	TA annual report	0	313	625	<i>Estimated 80% of trained access lending</i>

Financial governance

Given the selection of a private sector entity as the recipient, the strictest management and governance frameworks will be set in place. These will ensure that resources are being used most efficiently to achieve the objectives of the project. Furthermore, given some integrity due diligence alerts identified, enhanced mitigations measures are recommended.

This appendix covers details on: (a) financial management overview; (b) financial management systems; (c) audit arrangements; (d) integrity due diligence.

28. *Financial management overview*

IFAD, through the Private Sector Financing Programme, will channel the grant funding to EBK who will directly manage the funds and host the PMU.

While channelled under one TA Grant Agreement, the budget and subsequent expenditure reporting is separated by funding source in order to ensure alignment with the timelines and requirements of each source. Specifically, here is a need to frontload funds from GoD and the ILSA programme in order to align with the timeframes in the respective supplementary funds' agreements. In addition, funds from GoD are reserved specifically for activities in Uganda.

It is expected that a separate Financing Instrument will be used for each of the three funding sources to enable smooth tracking of fund use. There will be segregated accounts by funding source, or other arrangement agreed between IFAD and EBK. The TA funds will be transferred over the programme period directly from IFAD to EBK following similar disbursement processes to the ARCAFIM investment funds. As outlined in the implementation arrangements above, EBK will use some funds to cover the PMU costs and some other activities specific to EBK capacity building, and the remaining will be transferred to the EGF for the TA activities for PFIs, MSMEs, FOs and smallholders. As needed, funds will be issued from the EGF to the Sister Banks for country-specific TA activities, with support from EGF staff as needed. Service providers will also be contracted as needed.

In terms of disbursement arrangements, from the effective date the EBK may request withdrawals from the TA Grant through the submission to IFAD of a Withdrawal Application and other required documentation in the form and substance acceptable to IFAD. Amounts disbursed in advance shall not exceed 90% of the expenditures included in the relevant Work Plan and Budget that has received IFAD no-objection. For the second and following Withdrawal Applications, EBK shall also submit to IFAD a Statement of Expenditure demonstrating the use of at least 75% of the immediately preceding instalment (and 100% of previous instalments, if any). The final payment shall be made after receipt by IFAD of a satisfactory final completion report under the TA Grant Agreement. No Withdrawal Application will be accepted by IFAD after the grant closing date pursuant under the TA Grant Agreement unless IFAD has agreed in writing to an extension.

Each and every one of the above instalments shall be channelled to EBK only if and to the extent that the relevant funds for the TA Grant have been duly received by IFAD from the donors. IFAD may request additional information and supporting documentation, as required.

29. *Financial management systems*

Overseen by the PMU, the financial management of the grant funds will be embedded within the robust financial management systems of the wider ARCAFIM initiative, including the systems and reporting arrangements. The PMU will lead the preparation of Annual Workplans and Budgets, expense reports, and other reporting as required, in collaboration with the EGF. With regard to reporting, the EGF will collate data and reporting from subsidiaries and service providers and submit to the PMU who will collate with reporting on the investment funds and submit to IFAD.

EBK has robust data management systems and dedicated staff experienced in reporting requirements of key international development financiers. Dedicated resources will be used to recruit an ARCAFIM Monitoring & Evaluation (M&E) Specialist for EBK and Sister Banks at the banking group level. She/he would provide focused support to the design of a core financial reporting system for ARCAFIM with key indicators for the programme funds utilization and portfolio status, to be operated as a part of the main Host Bank performance reporting system. The M&E Specialist based in the PMU would also support the development of the additional, specific M&E reports on ARCAFIM operations that (i) respond to the eligibility criteria and reporting requirements of the programme and (ii) can be operated as much as possible as a part of the standard IT-based accounting system of EBK. The ARCAFIM portfolio reports (unaudited) will be submitted to IFAD on a quarterly basis, and the audited report be submitted annually.

EBK shall submit interim certified Statements of Expenditure (SOEs) (or a similar report based on a template to be agreed with EBK) with the supporting transaction list, signed by an authorized Signatory on a semi-annual basis. The transaction list shall provide a breakdown of direct costs by component and category of expenditure and by individual transaction concluded and shall consolidate transactions incurred by the Sister Banks. A final certified SOE for the totality of eligible expenditures incurred by the Project shall be submitted by the grant closing date, segregating the winding-up expenditures incurred between the project completion date and the grant closing date.

SOEs shall disclose the sources and uses of funds spent to finance the Grant activities, specifying whether the expenditures were funded in cash or by contributions in kind. SOEs shall consolidate the expenditures incurred by the Recipient and by sub-recipients. Income generated from advance withdrawals of the Grant (if any) will be disclosed in the SOEs and audit reports submitted to IFAD. SOEs submitted to IFAD shall be in the currency of the Grant Agreement. IFAD shall not accept SOEs submitted in any other currency.

30. *Audit arrangements*

Internal Audit. In EBK, the audit committee is appointed by the EBK Board of Directors and is responsible for providing independent oversight on 1) The integrity of the financial statements of the bank; 2) The effectiveness of the EBK's financial reporting, internal control and risk management system; 3) The effectiveness of the bank internal audit function; and 4) The external auditors' qualifications, independence and performance. The audit committee is currently composed of four independent and non-executive directors, one of whom is a certified public accountant. The Board of Directors has also set up an effective internal audit department, staffed with qualified personnel to perform internal audit functions. The ARCAFIM operation is expected to be part of the internal audit scope, once the ARCAFIM's operation starts.

External Audit. EBK is expected to appoint an external auditor to perform the annual external audit for both the loan and the TA. The details of the audit scope will be agreed between IFAD and EBK and will be included in the TA Grant Agreement.

31. *Integrity Due Diligence*

In response to media reports in March 2024 about alleged fraud and money laundering involving Equity Bank Group employees, an enhanced Integrity Due Diligence review was carried out to confirm the strength of EBK Group's Anti-Financial Crime framework.

The review found that Equity Bank Group took appropriate action by disciplining the involved staff and reinforcing its internal anti-financial crime controls.

Additional mitigation measures will be introduced, including regular confirmations from EBK on the effectiveness of its internal controls related to anti-financial crime.

The implementation of these measures will be closely monitored through annual supervision missions and ongoing integrity due diligence reviews.